

**LOI FÉDÉRALE SUR LES PLACEMENTS COLLECTIFS DE CAPITAUX (LPCC) DU 23 JUIN
2006**

ABN AMRO Funds
(la "Société")

*Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
à compartiments multiples*

Publication du rapport d'échange dans le cadre de la fusion

relative à l'absorption du compartiment
«**ABN AMRO Funds American Century European ESG Equities**»
(le « Compartiment absorbé ») par le compartiment
«**ABN AMRO Funds Walter Scott European ESG Equities** »
(le « Compartiment absorbant »)

CACEIS (Switzerland) SA, en sa qualité de représentant de la Société en Suisse, a annoncé dans son avis aux actionnaires du 6 avril 2023 que le conseil d'administration du Fonds a décidé, par résolution du 6 mars 2023 de fusionner le compartiment « ABN AMRO Funds American Century European ESG Equities» avec le compartiment « ABN AMRO Funds Walter Scott European ESG Equities».

La fusion entre le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant a pris effet le 12 mai 2023.

Le rapport d'échange dans le cadre de la fusion est communiqué aux actionnaires selon le présent avis, comme suit :

ISIN Libellé absorbé	ISIN Libellé absorbant	Date	Devise	Ratio
LU2281288139	LU2281296587	12.05.2023	EUR	0.939362023
LU2281288212	LU2281296660	12.05.2023	EUR	0.939391195
LU2281288303	LU2281296744	12.05.2023	EUR	0.939169699
LU2281288485	LU2281296827	12.05.2023	EUR	0.939251107

Les statuts, le Prospectus, les documents d'informations clés pour les investisseurs et les rapports annuels et semestriels, ainsi que le texte intégral des modifications effectuées, peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Nyon, le 22 mai 2023

Représentant en Suisse

CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy 35
CH-1260 Nyon

Service de paiement en Suisse

CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse
Route de Signy 35
CH-1260 Nyon